



REGROUPEMENT des ORGANISMES de SAUVEGARDE de l'OISE

Association Loi de 1901 N°6149 – Beauvais le 16-12-75 (J.O. du 22-01-76)
Agréée au titre de la protection de l'environnement dans le cadre du Département
de l'Oise par arrêté préfectoral du 3 décembre 2018
Courrier au Président : Didier Malé
86 rue de la Libération 60530 Le Mesnil En Thelle. Tél : 03 44 74 93 50

Verneuil, le 4 Août 2022

Cet avis a été communiqué uniquement par courriel à ddt-seef-environnement@oise.gouv.fr

**Objet : Avis ROSO Enregistrement (dossier de demande d'autorisation environnementale)
ValFrance Senlis (Projet d'implantation d'une usine de semences) Consultation**

Madame, Monsieur,

Nous avons pris connaissance du dossier sur le site de la préfecture de l'Oise :
<https://www.oise.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Les-installations-classees/Procedure-d-enregistrement-ou-d-autorisation-temporaire-consultation-du-public>
à la rubrique VALFRANCE-SENLIS

D'après les tableaux fournis, nous ne voyons aucun produit ou aucune activité qui impose une autorisation ?

Nous sommes étonnés des tonnages annoncés souvent juste en dessous des seuils d'autorisation pour des substances à toxicité aigüe.

Exemple :

rubrique 4110 – 1 quantité totale susceptible d'être présente = 900 kg pour un seuil d'autorisation à 1 tonne
4110-3 quantité totale susceptible d'être présente = 40 kg pour un seuil d'autorisation à 50 kg
4120-2 quantité totale susceptible d'être présente = 9,6 tonnes pour un seuil d'autorisation à 10 tonnes
4120-3 quantité totale susceptible d'être présente = 1,9 tonnes pour un seuil d'autorisation à 2 tonnes
4140 –3 quantité totale susceptible d'être présente = 199 kg pour un seuil de déclaration à 200 kg

Nous estimons que l'entreprise ne pourra pas garantir dans le temps le respect des tonnages annoncés avec de si faibles différences, et devrait anticiper le passage en autorisation pour les rubriques concernées.

Nous notons que 70 tonnes de produits phytosanitaires (rubriques 4110, 4120, 4130, 4140) sont stockés à l'intérieur du bâtiment principal (voir p 11).

En page 68, nous notons :

Aucune plantation n'est prévue dans le cadre du projet. Les espaces verts sont de pleine terre et représentent au moins 15% de la surface du terrain. Il aurait été vertueux que l'entreprise assure une certaine arborisation de son site et ne se contente pas de « rideaux végétatifs » mis en place en périphérie du bassin de confinement.



REGROUPEMENT des ORGANISMES de SAUVEGARDE de l'OISE

**Association Loi de 1901 N°6149 – Beauvais le 16-12-75 (J.O. du 22-01-76)
Agréée au titre de la protection de l'environnement dans le cadre du Département
de l'Oise par arrêté préfectoral du 3 décembre 2018
Courrier au Président : Didier Malé
86 rue de la Libération 60530 Le Mesnil En Thelle. Tél : 03 44 74 93 50**

En p 87, nous nous étonnons que l'exploitant affirme : Aucun produit dangereux ne sera stocké à l'intérieur du bâtiment « usine semences ».

Le dossier ne contient aucun élément d'une étude des dangers et nous nous interrogeons sur le fait de savoir si les flux thermiques et la dispersion des fumées d'incendie ont été étudiés.

La reprise du site Office dépôt (entrepôt 1510 soumis à enregistrement) ne permet pas, à notre avis, à Valfrance de se prévaloir de la situation préexistante, Office dépôt stockant à l'époque essentiellement du papier et des meubles de bureaux et non des tonnes de produits phytosanitaires.

Quels produits émis lors de ces incendies pourraient être retenus avec l'importante quantité de produits phytosanitaires répartis dans l'ensemble de l'usine ? Un stockage dans un bâtiment séparé n'aurait-il pas été préférable ?

Nous notons également qu'aucune information sur le trafic n'est développée, hormis l'information des 80 voitures et 10 poids lourds par jour.

Il n'est pas fait mention de tracteurs avec remorques qui alimentaient l'ancien site de Valfrance.

Il n'est pas fait mention de la situation en impasse de l'avenue du Poteau encombrée aux heures de fréquentation des magasins Intermarché, Aldi et autres. Cela peut-il poser un problème d'accessibilité du site aux engins de secours ?

Enfin aucune mention n'est faite de la station-service Intermarché située juste devant l'entrée du site Valfrance et qui est peut-être concernée par le rayonnement d'un incendie.

Nous avons noté également que le sujet du traitement des eaux pluviales n'était toujours pas clairement décrit. Les eaux de pluies partent-elles vers le bassin privé « infiltrant » ou vers le bassin communal lui aussi infiltrant (mais ne figurant pas sur les plans) ?

Si c'est de dernier bassin communal qui sert d'exutoire, il faut savoir qu'il n'est pas étanche (car infiltrant) et qu'il a été dépollué en 2021 aux frais de la ville de Senlis.

Cela amène la question du bassin de rétention des eaux :

En cas d'incendie, le bassin de rétention étanche et ses vannes de coupures sont-ils suffisants pour contenir les eaux d'extinctions polluées ? Le calcul de la D9 et de la D9A tend à penser que les 1950 m3 annoncés sont suffisants.

Le volume de rétention effectif de ce bassin a-t-il été vérifié ou est-il basé sur des anciennes données d'office dépôt ?

L'étanchéité des bâches a-t-elle été contrôlée ?

Nous aimerions que des contrôles et vérification soient faits sur ce volume de rétention et sur l'étanchéité des bâches compte tenu des produits hautement dangereux pour la santé, la faune et la flore aquatique stockés sur le site.

Pour mémoire, le site n'est effectivement pas situé dans les périmètres de protection rapprochée ou éloignée des captages d'eau de la ville de Senlis... mais juste entre les deux.

Veillez agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Jean-Philippe Pineau



REGROUPEMENT des ORGANISMES de SAUVEGARDE de l'OISE

**Association Loi de 1901 N°6149 – Beauvais le 16-12-75 (J.O. du 22-01-76)
Agréée au titre de la protection de l'environnement dans le cadre du Département
de l'Oise par arrêté préfectoral du 3 décembre 2018**

Courrier au Président : Didier Malé

86 rue de la Libération 60530 Le Mesnil En Thelle. Tél : 03 44 74 93 50

Vice-président Infrastructures, risques technologiques, développement durable

pineau.jean-philippe@neuf.fr